

Les

Nouvelles Brèves

LA ROCHE BLANCHE GERGOVIE



OCTOBRE 2020

Informations municipales

Edito du Maire

L'accélération de la propagation du virus COVID-19 et le classement en zone rouge du département du Puy-de-Dôme nous conduit à reconsidérer notre quotidien par mesure de sécurité et pour la santé de tous. J'attire votre attention sur le fait de respecter scrupuleusement les consignes sanitaires qui vous sont régulièrement communiquées.

Pour notre part, afin de limiter la propagation du virus lors des rassemblements aux heures d'entrées et de sorties de l'école, j'ai pris un **arrêté rendant obligatoire le port du masque aux abords des deux entrées de l'établissement scolaire** et ce, de 7h à 19h. Je remercie les parents et/ou accompagnants qui respectent en très grande majorité cette obligation nécessaire pour la santé de nos enfants.

La **rentrée scolaire** s'est bien passée malgré quelques larmes très vite oubliées dès la première récréation. Les effectifs de l'école restent stables avec 99 enfants accueillis en maternelle et 200 en élémentaire. La nouvelle organisation des services périscolaires mise en place semble satisfaire l'ensemble des parents. La **vie associative** a également repris son cours. Je remercie les associations qui ont su adapter leurs modalités d'inscription dans le strict respect des consignes sanitaires et qui maintiennent leurs activités dans des conditions parfois inhabituelles.

Cette période incertaine nous a également conduits à prendre la décision de suspendre la location de la salle polyvalente aux particuliers afin de limiter les rassemblements. Cette dernière reste toutefois accessible aux associations en fonction du nombre de personnes présentes et du respect des consignes sanitaires relatives au Covid-19.

Cet été, la Municipalité avec l'aide du Centre Communal d'Action Sociale a constitué le **registre des personnes vulnérables de la commune**. Ce document recense à ce jour une quarantaine de personnes. Il a permis d'apporter une aide appropriée pendant la période de canicule et aujourd'hui dans le cadre de la crise sanitaire. Jocelyne Peces, adjointe actions sociales – solidarité, pilote avec l'aide des membres du CCAS cet accompagnement et reste à votre disposition au 06 10 45 18 65.

Je souhaite vous sensibiliser sur la **prochaine collecte de sang** qui se tiendra le 29 octobre à la salle polyvalente - Espace J. Prévert. L'Établissement Français du Sang a un besoin impérieux de donneurs. Venez nombreux ! Chaque don peut permettre de sauver une vie. En septembre, nous vous avons sollicités sur la communication communale par le biais d'un questionnaire et je vous remercie de votre participation. La commission référente va procéder à son analyse. Vos élus travaillent également sur d'autres thématiques (commission ouverte pour la jeunesse, élus référents de quartier...) qui vous seront présentées prochainement.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et tous un excellent mois d'octobre, et surtout prenez soin de vous et des autres en respectant encore et toujours les gestes barrières.

Votre Maire,
Jean-Pierre Roussel.

Agenda du mois

- Du 09/10 au 09/11 : Enquête publique par voie électronique
- 09/10 : Coups de coeur du court métrage avec le Foyer Culturel et Sportif à la MLT
- 29/10 : Collecte de sang à la salle polyvalente - Espace J. Prévert
- Octobre : 1^{er} anniversaire du Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie

Mairie - Démarches administratives

Pour vos démarches administratives (urbanisme, état civil, recensement militaire...), nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès des services de la Mairie au 04 73 79 40 09. La liste des pièces à fournir vous sera ainsi précisée en fonction des formalités à accomplir.

Enquête publique

Il sera procédé à une enquête publique par voie électronique sur le projet de permis d'aménager visant à l'**extension nord « La Méridienne » du parc d'activité de La Novialle - Gergovie**, situé sur la commune de La Roche-Blanche. Cette enquête publique se déroulera **du vendredi 9 octobre à 9h au lundi 9 novembre à 17h**.

Le dossier sera mis à disposition par voie électronique sur le site internet de la Mairie de La Roche-Blanche, à l'adresse suivante : www.mairie-larocheblanche.fr

Les observations et propositions du public, adressées par voie électronique à l'adresse suivante : enquetepublique.lrb@outlook.fr

Elles devront nous parvenir à compter du vendredi 9 octobre à 9h jusqu'au lundi 9 novembre à 17h, date de clôture de la mise à disposition du public.

Enquête publique

Collecte de sang

En ce contexte particulier lié à la présence du virus, vous pouvez continuer à donner votre sang. La Mairie, l'EFS et les bénévoles de l'association se mobilisent pour vous accueillir en toute sécurité dans des conditions sanitaires appropriées.

Nous remercions vivement les 57 donneurs dont 5 nouveaux venus en juin et nous vous espérons plus nombreux à la collecte organisée par l'EFS, le **jeudi 29 octobre** à partir de 16h30 jusqu'à 19h30 à la salle polyvalente - Espace Prévert.

L'EFS demande à son personnel et à tous les donneurs de bien respecter les gestes barrières.



Directeur de publication : Jean-Pierre Roussel - Coordination et rédaction : Sébastien Rueda

Impression : Imprimerie Danylak&Py - 1600 exemplaires - ISSN 1635-8287

NB : Si vous souhaitez nous faire part de vos remarques ou de vos suggestions concernant les Nouvelles Brèves, alors n'hésitez pas à nous écrire par courrier ou par mail (com-larocheblanche@wanadoo.fr)



Enquête de satisfaction sur les supports de communication

Nous vous avons sollicités en vous demandant de compléter un questionnaire sur les supports de communication de notre commune.

Nous vous remercions d'avoir répondu à ce dernier.

Après son dépouillement, la commission communication vous présentera dans les prochaines Nouvelles Brèves son analyse et les évolutions envisagées afin de répondre au mieux à vos attentes.

A venir...

Afin de vous donner les moyens de débattre, d'exprimer votre avis et de peser dans les décisions qui vous concernent, nous poursuivons nos actions de démocratie participative...

Après le questionnaire sur les outils de communication de la commune, vos élus travaillent également à la mise en place d'une **commission ouverte pour la jeunesse** qui devrait se réunir d'ici la fin d'année. Cette commission sera chargée de faire l'état des lieux des services offerts à nos enfants (de la petite enfance à nos lycéens), d'en faire une critique constructive et enfin de proposer des solutions d'améliorations. Vos élus travaillent également sur la mise en place "d'**élus référents de quartier**" pour un lancement en début d'année prochaine.

Vie scolaire...

Ecole Jules Ferry - Services périscolaires

Don inattendu...

Un agriculteur de la commune, qui souhaite rester anonyme, a fait un don au restaurant scolaire de 400 kg de pommes de terre BIO pour le plaisir de nos enfants. La Municipalité tient à remercier ce généreux donateur pour son don aussi inattendu que bienvenu. On entend déjà nos enfants réclamer : "Des frites ! Des frites !"



Appel à candidature...

Il arrive que la commune recherche en cours d'année des animateurs ou des intervenants afin d'encadrer les enfants lors de remplacements. Parents au foyer, demandeurs d'emploi, actifs ayant du temps, retraités, étudiants... vous pourriez intervenir lors des pauses méridiennes ou lors de la garderie du matin ou du soir, les lundis, mardis, jeudis, vendredis en période scolaire uniquement - BAFA, BPJEPS ou CAP petite enfance appréciés.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez adresser votre CV à :

mairie-larocheblanche@orange.fr



Intercommunalité



Commissions intercommunales

Lors du dernier Conseil municipal, les représentants de la commune aux différentes commissions intercommunales ont été désignés :

- **Aménagement espace tourisme** : Henri Bisio
- **Transition écologique** : Michael Gouyet
- **Habitat et logement social** : Sylvie Coupat
- **Action économique** : Marcel Joberton
- **Solidarités** : Caroline Prost
- **Enfance Jeunesse** : Guillaume Maillet
- **Culture** : Michel Pons
- **Finances** : Pierrette Huet
- **Patrimoine communautaire - Travaux - Insertion** : Jean-Pierre Denizot

Vie associative...



Foyer Culturel et Sportif

Les **activités du Foyer** ont progressivement repris. Les inscriptions ont été faites en tenant compte des limites d'occupation des locaux dédiés aux activités dans un contexte d'impératifs sanitaires en constante évolution. Il existe encore des possibilités d'accueil, notamment dans la section "Arts Créatifs Enfants" du mercredi matin.

Pour connaître l'éventail des offres encore possibles n'hésitez pas à consulter le site du Foyer : fcs-lrbg.fr

Une permanence du secrétariat FCS est assurée le 1^{er} mercredi de chaque mois de 15h30 à 17h30 à la MLT (Mezzanine) - Espace Léo Lagrange.

Les coups de coeur du court métrage

Vendredi 9 octobre à 20h30 - MLT

Poursuivant sa démarche culturelle, le Foyer Culturel et Sportif propose la projection publique d'une sélection de films récompensés lors du Festival international du Court métrage 2020 de Clermont-Fd à la MLT. Les places seront limitées pour respecter le protocole sanitaire en vigueur. Le port du masque est obligatoire.

Contact : FCS au 04 73 79 80 65 - Entrée : 5€ pour les adhérents au FCS de La Roche Blanche - 6€ pour les non adhérents

A noter dans vos agendas : le 20 novembre à 20h15 à la MLT - Les Vendredis de l'Art présentés par Jean Paul Dupuy - Thème : "l'Art à Paris en 1950".

Association des Parents d'Elèves



Notre assemblée générale de septembre a été l'occasion de présenter l'APE, ses objectifs, ses projets, son bilan financier mais aussi de **renouveler les membres du bureau**.

Présidente : Julie Piriou

Vice-présidente : Elise Manlhiot

Secrétaire : Céline Lebrun

Vice-secrétaire : Alexia Mordan-Jaly

Trésorière : Ophélie Bourdin

Vice-trésorière : Stéphanie Senectaire

Nous remercions Bérengère Martin et Caroline Bonhomme de leur implication au sein du bureau.

L'APE espère que la rentrée des enfants s'est bien déroulée et nous attendons toutes vos idées pour faire vivre notre belle association !

N'hésitez pas à nous contacter :

ape63670@gmail.com

Open Tennis

La saison de tennis a repris en septembre. Les premières compétitions qui vont concerner le club de La Roche Blanche ce mois-ci, sont les championnats Interclubs Seniors (équipes +35, +45 et +55 ans) qui se dérouleront sur 5 journées.

Les dates prévues pour les 3 premières rencontres sont les dimanches 4, 11 et 18 octobre.

Gergo'Vit

Annulation de la fête d'Automne

Au vu des risques actuels liés à la pandémie de Covid 19 et des contraintes qui en découlent, l'association Gergo'Vit n'est pas en mesure d'assurer le repas de sa fête d'Automne dans les conditions requises. Elle est donc contrainte d'annuler cette journée initialement prévue le 4 octobre. Les membres du collectif en sont les premiers déçus et espèrent pouvoir reprendre leurs animations en 2021 et vous retrouver dans une ambiance propice à la convivialité.

Michel Huet, correspondant de presse depuis 10 années pour La Montagne, a cessé son activité. Il ne couvre plus les événements communaux en se déplaçant. Toutefois, en attente d'un remplaçant et en accord avec La Montagne, les associations peuvent transmettre leurs articles avec photo pour demande de parution par mail à : michel.huet63@orange.fr





Environnement

Dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable, la Municipalité souhaite vous sensibiliser...



La Gergovia

Avec l'aide des employés municipaux que nous remercions, les sociétaires de La Gergovia ont remis en service les 4 bacs situés au Lac sur les pentes du plateau côté Romagnat. Cet élément du patrimoine communal est donc à nouveau fonctionnel et retrouve sa vocation initiale de point d'eau potable pour les promeneurs et les animaux. Qui plus est, c'est un nouveau lieu frais et ombragé, en pleine nature, pour un moment de détente ou de repos lors d'une promenade.

Prenez-en soin !



Rappel : Crise sanitaire et vigilance sur l'utilisation des lingettes

En cette période de crise sanitaire, l'utilisation des lingettes désinfectantes est importante et elles sont malheureusement souvent jetées dans les toilettes, ce qui peut entraîner des problèmes au niveau du réseau d'assainissement et des stations d'épuration.

Afin d'alerter le grand public sur la vigilance à avoir quant leur utilisation, le SMVVA a rédigé un article, disponible sur : <http://www.smvva.fr/actualite/C3%A9s/15-news-assainissement/322-crise-sanitaire-et-vigilance-pour-l-utilisation-des-lingettes>

NB : L'appellation courante « tout-à-l'égout » est redoutable : elle laisse entendre que l'on peut tout évacuer dans un système d'assainissement. La réalité est très différente !

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter Nicolas Beaumont ou Pierre Guittard au SMVVA (tél. : 04 73 39 04 68 - nicolas.beaumont@smvva.fr)

Déclaration annuelle de ruches : entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la 1^{ère} ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre.

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
Tél. : 01 49 55 82 22

A noter : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août).

Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre).

FRGDS Auvergne-Rhône-Alpes

Dépôts sauvages

Notre nature déborde de détritits !

Les services techniques procèdent régulièrement à l'évacuation de déchets abandonnés dans la nature.

Les dépôts sauvages de déchets ménagers de toutes sortes se sont multipliés en bordure des chemins, dans les fossés, dans les champs et sur les berges de l'Auzon notamment.

D'autre part, les conteneurs ou les Points d'Apport Volontaire sont utilisés par certaines personnes comme poubelle d'ordures ménagères.

Les déchets sont parfois posés devant, alors qu'ils ne sont pas pleins, un acte d'incivisme par excellence.

Ces incivilités gratuites ne sont pas tolérables !

Il est inadmissible qu'en 2020 certaines personnes agissent ainsi, sans penser aux générations futures.

Le temps consacré à ramasser ces déchets par nos agents des services techniques se fait au détriment d'autres travaux du quotidien : entretien des espaces verts, dépannages de tous genres, manutention...

Plusieurs personnes ont déjà été identifiées et ont fait l'objet de rappel à la loi (prévention) mais aussi de répression (contraventions de 3^{ème} classe ou de 5^{ème} classe).



Test - Connaissez-vous votre empreinte sur le climat ?

Ce simulateur vous permet d'évaluer votre empreinte carbone individuelle, puis de la situer par rapport aux objectifs climatiques.

Il est basé sur le modèle MicMac des associations Avenir Climatique et TaCa.

<https://ecolab.ademe.fr/apps/climat/>

Ecolab est un service porté par l'ADEME pour susciter des comportements plus durables en apportant une information environnementale fiable au cœur des applications et services les plus utilisés par les particuliers.

Un guide "Des Gestes simples pour économiser"

Ce guide donne des conseils à ceux qui sont soucieux, au jour le jour, de la qualité des conditions de vie dans leur logement et de leur incidence sur l'environnement.

Pour réduire les dépenses d'énergie, des gestes simples et peu coûteux permettent de faire des économies mais également d'avoir une maison saine, agréable à vivre et confortable. Pour cela, il est utile de changer quelques habitudes.

Ainsi, on peut améliorer sa qualité de vie en préservant la qualité de son environnement.

Ce dépliant explique de manière imagée les gestes pour réduire ses consommations d'électricité, de chauffage et d'eau, afin d'alléger ses factures.

Ce guide est téléchargeable sur :

www.ademe.fr/gestes-simples-economiser

SBA Collecte

➤ Bacs JAUNES

Lundis 12 et
26 octobre

➤ Bacs VERTS

Jeudis 1, 8, 15, 22
et 29 octobre.



Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 63)

Bien s'informer pour mieux se loger...

Permanence sur rendez-vous
au 04 73 42 30 75

le jeudi 8 octobre de 9h à 12h

avec une Conseillère juriste
à Saint Amant Tallende
(Mond'Arverne Communauté
- 1, rue du Parc)



Le Musée de Gergovie fête son 1^{er} anniversaire !

En octobre, le Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie fête son premier anniversaire. A cette occasion, il propose un programme d'animations pendant toutes les vacances d'automne.

Vous pourrez notamment célébrer la fête gauloise de Samonios, ancêtre d'Halloween, le 31 octobre, vous initier aux jeux antiques, ou embarquer dans l'Archéobus, la navette archéologique qui vous mène sur le territoire des arvernes, de Gergovie à l'oppidum de Corent en passant par Gondole et les camps de César. Egalement au programme, une visite nocturne guidée par une conteuse qui vous fera pénétrer dans le monde des morts...

Pendant les vacances de Toussaint, le musée est ouvert tous les jours, de 11h à 18h.

A noter : **les réservations sont obligatoires pour toutes les animations**, dans le cadre des mesures de prévention contre la Covid-19 prises par le musée.

**Musée Archéologique de
la Bataille de Gergovie
Plateau de Gergovie
63670 La Roche-Blanche
Tél. : 04 73 60 16 93**

www.musee-gergovie.fr

Du 18 au 31 octobre 2020

- **Archéobus : les dim. 18 et 25 octobre de 9h à 13h.**

- **Visites-Ateliers en famille (visite guidée du musée et animation sur les jeux antiques), les merc. 21 et 28 octobre à 14h.**

- **Tous à table ! - Rendez-vous avec un médiateur autour de la table numérique du musée : les ven. 23 et 30 octobre à 11h30 et toute la journée le 31 octobre.**

- **Contes et légendes au musée, le 31 octobre à 18h30 et 20h30**

Infos Pratiques

Païement de proximité

La Direction Générale des Finances Publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou certaines factures de service public.

Depuis le 28 juillet, 75 bureaux de tabac dans 42 communes du département proposent ce "point de paiement de proximité" dont celui de La Roche Blanche.



Les buralistes partenaires afficheront ce logo.

Comment ça fonctionne ?

Il faut se rendre chez un buraliste agréé avec son avis ou sa facture comportant un "QR code" et la mention "payable auprès d'un buraliste".

On scanne son QR code sur le terminal sécurisé de la Française des Jeux, la somme à payer est indiquée au buraliste mais la nature du paiement reste confidentielle.

Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.

Retrouvez l'ensemble des buralistes agréés sur :
<https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>

Numéros Utiles

Mairie

04 73 79 40 09

Ecole Jules Ferry

Maternelle

04 73 79 80 62

0631531X@ac-clermont.fr

Elémentaire

04 73 79 80 61

0631424F@ac-clermont.fr

Restaurant scolaire

04 73 79 80 60

Garderie

04 73 79 80 63

CCAS - Action Sociale

Sur rendez-vous

04 73 79 40 09

Police-Gendarmerie

Police Municipale

06 08 57 12 13 - 04 73 79 80 44

policemunicipale.lrb@orange.fr

Gendarmerie Romagnat

04 73 62 60 64

Gendarmerie Saint Amant Tallende

04 73 39 30 18

Police

17

Médiathèque communautaire 04 73 79 80 58

Informations pratiques santé

SAMU et Médecin de garde

15

Sapeurs pompiers

18

Médecins généralistes

Dr Chatelet et Dr Fressanges du Bost

04 73 79 41 85

Dr Le Borgne et Dr Such

04 73 87 50 08

Infirmières

A. Gribel et S. Delannoy

04 73 39 01 18

Pharmacie

04 73 79 40 05

Pharmacie de garde :

3915

Dentistes

04 73 79 41 36

C. Chancrin-Geoffroy et D. Rayssiguier-Lachaux

Kinésithérapeutes

04 73 87 50 09

P. Barra, F. Cunier, N. Deux, M. Giraud

Ostéopathe

E. Christophe

06 29 70 70 38

Optic à domicile

Auvergne Optic Mobile

06 02 05 87 92

Pédicure - Podologue

K. Cauvin

09 83 86 22 11 / 06 37 65 84 53

Sophrologue

C. Cierge Parcineau

06 87 48 20 79

Taxi /Transport médical

04 73 79 45 14

ADMR

le service à domicile :

04 63 79 80 96

Résidence la Fontaine - Place de l'Eglise

Assistante Sociale

Sur rendez-vous en Mairie

04 73 39 65 60

Mission locale (Cournon)

Sur Rendez-vous

04 73 84 42 76

Sécurité Sociale

3646

Notaire - Me Pasquier

14, rue St Roch (La Roche Blanche)

04 73 60 24 70

En cas de panne

Suez

Service client 04 2010 2020 / Urgences

0 977 40 11 35

Electricité

0 972 67 50 63

Gaz

0 800 47 33 33

SBA et Aire de collecte sélective

04 73 64 74 44

Paroisse St Ephrem

04 73 39 38 03



Mairie - Horaires d'ouverture

Dans le cadre du Covid-19, pour vos démarches administratives, nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès des services de la Mairie.

Lundi, Mercredi, Jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30,

Mardi de 8h à 12h et Vendredi de 13h à 16h30,

Fermé au public le Mardi après-midi et le Vendredi matin

Standard : 04 73 79 40 09

Mail : mairie-larocheblanchegergovie@orange.fr

www.mairie-larocheblanche.fr